



Récapitulatif des partenariats assurance - Ordre des Ingénieurs Tunisiens



Sommaire

- ❑ Introduction
- ❑ Convention Lloyd Assurances
- ❑ Convention Al Baraka Assurances
- ❑ Convention GAT Assurances
- ❑ Conclusion





Objectif de la présentation :

Proposer aux adhérents de l'Ordre des Ingénieurs Tunisiens un accès privilégié à des solutions d'assurance sur mesure adaptées à leurs besoins et profils.

Populations et Produits Concernés :

Les offres s'adressent à l'ensemble des membres de l'OIT quel que soit leur statut : salariés, professions libérales ou retraités.
Les produits sont présentés comme suit :

- ✓ Produits communs à tous les adhérents : Automobile, Épargne, Santé Internationale, Temporaire Décès, Individuel Accident et Multirisque Habitation.
- ✓ Produits spécifiques aux professions libérales et bureaux d'études : MRP, Responsabilité Civile Professionnelle.

Présentations des compagnies Partenaires



Réactivité, expérience en
assurance automobile,
solidité technique



Flexibilité, approche
client personnalisée,
conformité Takaful



Bon rapport garanties /
prime, réseau
d'agences dense

Convention **Lloyd Assurances**



Lloyd Assurance : Automobile



Populations Concernées : Adhérents à L'Ordre des Ingénieurs Tunisiens et leurs conjoints.

Forme du Contrat : Des Contrats Individuels

Conditions Contractuelles	Réductions Applicables
Réduction Tous risques Pour les véhicules dont la valeur est supérieure à 90 000 DT	45%
Réduction Tous risques Pour les véhicules dont la valeur est inférieure à 90 000 DT	35%
Réduction Tous risques Pour les véhicules dont la valeur est inférieure à 50 000 DT	25%
Réduction pour les assurances Dommages Collisions	30%
Réduction pour les assurances Basiques	20%
Bonification pour non sinistres	15%
Prise en charges en cas de sinistres (avec garages conventionnés)	Oui
Voiture de Remplacement	Oui
Extensions Dommages suites catastrophes naturelles et Emeutes	Accordées Avec toutes les formules

Lloyd Assurance : Automobile - Simulations chiffrées



Model Populaire

Marque	Hyundai I10	Nombre de place	5
Puissance	4 Cv	Classe Bonus Malus	4
Valeur	34 800 DT		

Moyenne Gamme

Marque	MG GT	Nombre de place	5
Puissance	7 CV	Classe Bonus Malus	4
Valeur	86 950 DT		

Haute Gamme

Marque	KIA SPORTAGE	Nombre de place	5
Puissance	10 CV	Classe Bonus Malus	4
Valeur	140 980 DT		

	LLOYD Assurances	
	PRIME	Prime Après Réduction
Prime Tous risques 0% franchises avec les garanties Facultatifs	1 959,239	1 574,620
Bonification pour non sinistre		127,755
Coût effectif de l'assurance tous risques		1 446,925
Prime Dommages Collisions 5000 DT et BG 1000 DT	1 161,911	966,518
Prime Assurance Basique	776,967	723,694

LLOYD Assurances	
PRIME	Prime Après Réduction
4 160,960	2 863,944
	273,429
	2 590,515
Dommages Collisions 10 000 DT et BG 1000 DT	
1 868,992	1 471,735
1 109,632	996,666

LLOYD Assurances	
PRIME	Prime Après Réduction
6 440,820	3 762,681
	374,002
	3 388,679
Dommages Collisions 20 000 DT et BG 2000 DT	
3 023,297	2 316,888
1 542,657	1367,845



Simulations chiffrées sur 8 ans

	LLOYD ASSURANCE	
Cotisations	Capital prévisionnel Standard avec un taux de rendement estimatif de 5.75% distribué en nette	Capital prévisionnel avec convention et un taux de rendement estimatif de 5.75% distribué en nette
1200	11 435	11 785
10000	95 450	98 209
50000	485 000	506 554

Historique de rendement

	Cotisation >20 000	Cotisation <20 000
Année	LLOYD ASSURANCE	
2022	5,75%	6,50%
2023	6,00%	6,75%
2024	6,00%	6,75%



Frais proposés :

Lloyd Assurance	versement	NB : Pour une cotisation inferieur à 20 000 DT : 5% Pour une cotisation supérieure à 20 000 DT : 2%
	en cours	NB : Pour une cotisation inferieur à 20 000 DT : 0,6% Pour une cotisation supérieure à 20 000 DT : 1%



Lloyd Assurances : Assurance Temporaire Décès en garantie de Prêt (pour une durée de remboursement de 15 ans)



		LLOYD ASSURANCE	
	Capital en TND	Prix standard	Prix avec convention
Age en 2026 : 35 ans	200 000	3 339	2 705
	400 000	6 678	5 410
	600 000	10 017	8 115
Age en 2026 : 45 ans	200 000	8 074	6 580
	400 000	16 148	13 160
	600 000	24 222	19 740



Individuelle Accidents

❖ **Lloyd Assurances** accorde **30%** de rabais sur les tarifs en vigueur

	Capital en TND	LLOYD ASSURANCE	
		Prix standard	Prix avec convention
			Abattement 30%
Capital décès	50 000	1313,400	923,640
Invalidité	50 000		
Frais médicaux	3000		
Indemnité journalière	200		



Assurance Multirisque Habitation

Lloyd Assurances accorde **30%** de réduction sur les tarifs en vigueur en Nettes



Description du Domicile

- Bâtiment 150 000 DT
- Contenu 25 000 DT

Garanties proposées: Incendie, Dommages électriques , Vol, Dégâts des eaux , RC, Bris de Glaces, Assistance Domiciliaire

Prime sans réduction En TTC	Prime avec réduction En TTC
385,200	288,012



Multirisque Professionnels

Lloyd Assurances accorde **30%** de réduction sur les tarifs en vigueur en Nettes



Bureau 1 : Bâtiment 100 000 DT / contenu 20 000 DT

Garanties accordées : Incendie, Vol, dégâts des eaux, dommages électriques, bris de glaces.

Bureau 2 : Bâtiment 150 000 DT / contenu 35 000 DT

Garanties accordées : Incendie, Vol, dégâts des eaux, dommages électriques, bris de glaces.

Multirisque Professionnelle : Offre LLOYD ASSURANCE			
Bureau 1		Bureau 2	
Prime sans convention en TTC	Prime Convention	Prime sans convention	Prime Convention
225,992	168,704	340,652	248,714





Primes Nettes Sans Convention

<u>Garantie et Limites</u>		<u>Options</u>			
		Option 1	Option 2	Option 3	Option 4
Tous Dommages confondus (Corporels, Matériels et immatériels consécutifs à desdommages matériels garantis)		100.000 DT	200.000 DT	300.000 DT	500.000 DT
SPECIALITE		PRIME NETTES PAR SPECIALITE			
ELECTROMECHANIQUE		350,000	450,000	550,000	700,000
ELECTRIQUE		350,000	450,000	550,000	700,000
GENIE CIVIL		400,000	500,000	600,000	750,000
TOPOGRAPHE	ET	350,000	450,000	550,000	750,000
CARTOGRAPHIE					
HYDRAULIQUE	ET	400,000	500,000	600,000	750,000
AMENAGEMENT					
FLUIDE		350,000	450,000	550,000	750,000
ENERGIE		400,000	500,000	600,000	750,000
AUTRES SPECIALITES (réservé siège)		Au cas par cas	Au cas par Cas	Au cas par Cas	Au cas par cas

Primes Nettes avec Convention (30% de réduction sur les primes Nettes)

<u>Garantie et Limites</u>		<u>Options</u>			
		Option 1	Option 2	Option 3	Option 4
Tous Dommages confondus (Corporels, Matériels et immatériels consécutifs à desdommages matériels garantis)		100.000 DT	200.000 DT	300.000 DT	500.000 DT
SPECIALITE		PRIME NETTES PAR SPECIALITE			
ELECTROMECHANIQUE		245,000	315,000	385,000	490,000
ELECTRIQUE		245,000	315,000	385,000	490,000
GENIE CIVIL		280,000	350,000	420,000	525,000
TOPOGRAPHE	ET				
CARTOGRAPHIE		245,000	315,000	385,000	525,000
HYDRAULIQUE	ET				
AMENAGEMENT		280,000	350,000	420,000	525,000
FLUIDE		245,000	315,000	385,000	525,000
ENERGIE		280,000	350,000	420,000	525,000
AUTRES SPECIALITES (réservé siège)		Au cas par cas	Au cas par cas	Au cas par cas	Au cas par cas

Franchise : 10% des dommages avec un minimum de 700 DT pour tout dommage autre que corporel.

Convention **Al Baraka Assurances**





Populations Concernées : Adhérents à L'Ordre des Ingénieurs Tunisiens, leurs conjoints, leurs enfants à charge.

Forme du Contrat : Des Contrats Individuels

Conditions Contractuelles	Réductions Applicables sur les primes Nettes
Réduction Tous risques Pour les véhicules dont la valeur est supérieure à 90 000 DT	35%
Réduction Tous risques Pour les véhicules dont la valeur est inférieure à 90 000 DT	35%
Réduction Tous risques Pour les véhicules dont la valeur est inférieure à 50 000 DT	35%
Réduction pour les assurances Dommages Collisions	35%
Réduction pour les assurances Basiques	20%
Bonification pour non sinistres	15%
Prise en charges en cas de sinistres (avec garages conventionnés)	Oui
Voiture de Remplacement	Oui
Extensions Dommages suites catastrophes naturelles et Emeutes	Accordées uniquement avec la formule Tous risques



Model Populaire

Marque	Hyundai I10	Nombre de place	5
Puissance	4 Cv	Classe Bonus Malus	4
Valeur	34 800 DT		

Moyenne Gamme

Marque	MG GT	Nombre de place	5
Puissance	7 CV	Classe Bonus Malus	4
Valeur	86 950 DT		

Haute Gamme

Marque	KIA SPORTAGE	Nombre de place	5
Puissance	10 CV	Classe Bonus Malus	4
Valeur	140 980 DT		

	Al BARAKA Assurances	
	PRIME TTC	Prime Après Réduction TTC
Prime Tous risques 0% franchises avec les garanties Facultatifs	1 927,679	1 389,296
Bonification pour non sinistre		110,721
Coût effectif de l'assurance tous risques	1 278,575	
Prime Dommages Collisions 5000 DT et BG 1000 DT	1 040,751	812,792
Prime Assurance Basique	734,207	640,979



Al BARAKA Assurances	
PRIME TTC	Prime Après Réduction TTC
4 129,400	2 832,384
	273,429
2 558,955	
Dommages Collisions 10 000 DT et BG 1000 DT	
1 747,832	1 284,365
988,472	790,791



Al BARAKA Assurances	
PRIME TTC	Prime Après Réduction TTC
6 409,260	4326,263
	442,003
3 884,260	
Dommages Collisions 20 000 DT et BG 2000 DT	
2 890,937	2 066,793
1 410,297	1 104,377



Simulations chiffrées sur 8 ans :

	Al BARAKA Assurances	
Cotisations	Capital constitué prévisionnel Standard avec un taux de rendement de 5%	Capital constitué prévisionnel <u>avec</u> <u>Convention</u> (Abattement des frais) avec un taux de rendement de 5%
1200	11550	11 743,396
10000	95 657	97 861,630
50000	478 650	489 308,150

Historique de rendement par compagnie :

Année	Al BARAKA Assurances
2022	5,485%
2023	5,70%
2024	5,92%



Frais proposés dans le cadre de la convention :

Al BARAKA Assurances	Frais sur versement	2%	2%	1,5%
	Frais sur en cours	0%	0%	0%



Al Baraka Assurances : Assurance Temporaire Décès en garantie de Prêt (pour une durée de remboursement de 15 ans)



		Al Baraka Assurances	
	Capital en TND	Prix standard	Prix avec convention
Age en 2026 : 35 ans	200 000	2 978,914	2 532,527
	400 000	5 954,829	5 062,055
	600 000	8 930,743	7 591,582
Age en 2026 : 45 ans	200 000	6 872,196	5 841,817
	400 000	13 741,392	11 680,633
	600 000	20 610,588	17 519,450



Al Baraka Assurances : Individuelle Accidents

Al Baraka Assurances offre une réduction de **5%** sur la prime nette

Al Baraka Assurances	Capital en TND	Prix standard	Prix avec convention
			Abattement 5 %
Capital décès	50 000	150	142,5
Invalidité	50 000		
Frais médicaux	3000		

Al Baraka Assurances : Assurance Multirisque Habitation

« Dary Emna » : 30% réduction sur la prime

Devis 1 : Appartement	
Superficie	90 m ²
Bâtiment	150 000 DT*
Contenu	25 000 DT
Garanties Accordées	Incendie, Vol, Dommages Electriques, Bris de Glaces, dégât des eaux, Assistance Domicile



Al Baraka Assurances		
	Prime Standard TTC	Prime Convention TTC
Offre	143,495 DT	103,446 DT



Devis 2 : Villa	
Superficie	150 m ²
Bâtiment	500 000DT*
Contenu	50 000 DT
Garanties Accordées	Incendie, Vol, Dommages Electriques, Bris de Glaces, dégât des eaux, Assistance Domicile



Al Baraka Assurances		
	Prime Standards TTC	Prime Convention TTC
Offre	200,962	140,673

Al Baraka Assurances : Multirisque Professionnels

Al Baraka Assurances accorde une réduction de 20% sur la primes Nettes





Al BARAKA Assurances accorde une réduction de **25%** sur la prime nette ci-dessous

Palier	Limites par sinistre	Franchise	Prime Nette en DT	Prime Nette en DT avec réduction
200 000 DT	10 000 DT	10% du montant des dommages matériels avec un minimum de 100 DT	120	90
	20 000 DT	10% du montant des dommages matériels avec un minimum de 200 DT	160	120
	30 000 DT	10% du montant des dommages matériels avec un minimum de 300 DT	200	150
350 000 DT	30 000 DT	10% du montant des dommages matériels avec un minimum de 300 DT	200	150
	40 000 DT	10% du montant des dommages matériels avec un minimum de 400 DT	240	180
	50 000 DT	10% du montant des dommages matériels avec un minimum de 500 DT	280	210
500 000 DT	50 000 DT	10% du montant des dommages matériels avec un minimum de 500 DT	320	240
	75 000 DT	10% du montant des dommages matériels avec un minimum de 750 DT	360	270
	100 000 DT	10% du montant des dommages matériels avec un minimum de 1 000 DT	400	300
1 000 000 DT	50 000 DT	10% du montant des dommages matériels avec un minimum de 500 DT	320	240
	75 000 DT	10% du montant des dommages matériels avec un minimum de 750 DT	360	270
	100 000 DT	10% du montant des dommages matériels avec un minimum de 1 000 DT	400	300



Convention GAT Assurances





GAT Assurances : Assistance en Voyage

Garanties	Plafonds
Rapatriement médical	Frais réels
Rapatriement de la famille accompagnante	Frais réels
Rapatriement de corps (jusqu'en Tunisie)	PEC totale des formalités et de tous les frais nécessaires au transport de la dépouille jusqu'en Tunisie
Frais médicaux et d'hospitalisation (Covid-19 inclus)	50 000 € en Zone II
Frais dentaires d'urgence	200 €
Visite d'un proche à la suite d'une hospitalisation > 10 jours consécutifs	Billet aller-retour en classe économique, au départ de la Tunisie
Indemnité de prolongation de séjour à la suite d'une maladie	60 € / nuitée ; Max 7 nuitées Exclusion pour les frais de restauration
Retour anticipé à la suite du décès d'un proche	Billet retour jusqu'en Tunisie
Frais de secours en mer ou en montagne	400 €
Frais de secours sur piste de ski	250 €
Envoi de médicaments et/ou de prothèses introuvables sur place	Frais réels Exclusion pour les frais d'achat des médicaments ou prothèses
Transmission de message urgent	Frais réels
Assistance Juridique	Avance de frais d'avocat : 1 000 € Avance de caution pénale : 10 000 €
Avance de fonds	750 €
Perte ou Vol de Bagages	450 € + Valise de secours
* Zone 2 : Monde entier sauf Tunisie	

-20%





GAT Assurances : Simulation chiffrée de la couverture Assistance en Voyage

Zone De couverture avec une durée de couverture 1 an et maximum par voyage de 90 jours	Prime Nette sans convention	Prime Nette avec Convention*
Monde Entier	153,300 DT	122,640 DT
Schengen	107,300 DT	85,84 DT

*** Condition de bénéfice de la réduction accordée de 20% sur les primes Nettes : Souscription Minimum de 50 contrats**



Définition :

L'Assurance Santé Internationale offre le remboursement ou la prise en charge des dépenses médicales et/ou chirurgicales engagées à la suite d'une maladie et/ou un accident et effectuées en Tunisie et/ou à l'étranger avec le libre choix du prestataire et/ou de l'établissement et du pays de soins et incluant les frais liés au Covid-19 en Tunisie à hauteur de 100% avec un plafond annuel de 2 500 000 DT.



TABLEAU DES PRESTATIONS



Plafonds annuels par personne assurée (DT)	Vitalis 2,5 M DT	Vitalis Privilège 2,5 M DT
Zone de couverture	Au choix	Au choix
Hospitalisation & Autres services	Vitalis	Vitalis Privilège
Hospitalisation *		
Frais de séjour *	Intégral	Intégral
Soins intensifs et frais du bloc opératoire *	Intégral	Intégral
Frais de chirurgiens, anesthésistes et médecins *	Intégral	Intégral
Médicaments durant l'hospitalisation *	Intégral	Intégral
Soins infirmiers et changement des pansements chirurgicaux *	Intégral	Intégral
Examens de diagnostic (pathologie, radiographie, CT scan, Pet scan & IRM, examens de laboratoires) *	Intégral	Intégral
Traitement du cancer * (carcinologie, oncologie, chimiothérapie, radiothérapie)	Intégral	Intégral
Transplantation d'organes *: Frais opératoires pour rein, foie, cœur, poumon, moelle osseuse, cornée, pancréas, muscle et os. Sont exclus les frais de procuration de l'organe	Intégral	Intégral
Soins de longue durée *	Intégral, Max 90 jours durant la vie de l'assuré	Intégral, Max 90 jours durant la vie de l'assuré
Prothèses artificielles * à l'exclusion des prothèses auditives	Intégral	Intégral
Kinésithérapie Post-opératoire *	Intégral	Intégral
Frais de séjour d'un accompagnant *	Intégral	Intégral
Soins d'urgence en dehors de la zone de couverture * (Voyage Max 45 jours)	Intégral	Intégral
Ambulance terrestre *	Intégral	Intégral





Soins hospitaliers en régime ambulatoire *	Vitalis	Vitalis Privilège
Psychiatrie et psychothérapie * Délai de carence : 12 mois	50 séances	50 séances
Chirurgie ambulatoire *	Intégral	Intégral
Hospitalisation de jour *	Intégral	Intégral
Correction visuelle au laser *	3 500 DT durant la vie de l'assuré	3 500 DT durant la vie de l'assuré
Soins d'urgence sans hospitalisation *	5 000 DT	5 000 DT
Traitement du cancer en régime ambulatoire *(radiothérapie et chimiothérapie)	Intégral	Intégral
Dialyse *	Intégral	Intégral
Examens de diagnostic avant hospitalisation *(pathologie, radiographie, CT scan, Pet scan & IRM, examens de laboratoires)	Intégral	Intégral
Traitement après hospitalisation reçu dans les 90 jours suivant le départ autorisé par l'hôpital *	Intégral	Intégral
Soins dentaires d'urgence avec hospitalisation	Intégral	Intégral



Evacuation & Rapatriement *	Vitalis	Vitalis Privilège
Rapatriement ou transport médical vers le centre hospitalier adéquat le plus proche *	Intégral	Intégral
Frais supplémentaires d'hébergement de l'assuré et de la famille accompagnante jusqu'au rapatriement *	75 € par jour Max 7 jours	75 € par jour Max 7 jours
Rapatriement d'un accompagnant et/ou des enfants mineurs *	Intégral	Intégral
Visite d'un proche à la suite d'une hospitalisation > 7 jours * :	Titre de transport aller et retour	Titre de transport aller et retour
* Frais de transport d'un proche *		
* Frais d'hébergement d'un proche jusqu'au rapatriement *		
Prise en charge des frais de trajet aller/ retour d'un accompagnant pour le retour des enfants mineurs *	Intégral	Intégral
Assistance décès * :		
* Rapatriement du corps *	Intégral	Intégral
* Frais funéraires *	750 €	750 €
* Rapatriement de la famille accompagnante *	Intégral	Intégral
Transmission de messages urgents *	Frais de communication	Frais de communication



Traitements ambulatoires	Vitalis	Vitalis Privilège	Vitalis Premium
Frais de médecin généraliste, spécialiste	Non couvert	13 000 DT	13 000 DT
Médecine complémentaire : chiropractie, homéopathie, ostéopathie, acupuncture, & médecine traditionnelle chinoise sur prescription médicale			
Psychiatrie Délai de carence : 8 mois Max 12 séances et/ou visites par an (100 DT par séance Max)			
Médicaments prescrits (Frais Pharmaceutiques)	Non couvert	6 000 DT	6 000 DT
Examens de diagnostic (pathologie, radiographie, CT scan, Pet scan & IRM, Analyses médicales)	Non couvert	50 000 DT	50 000 DT
Vaccination	Non couvert	300 DT adulte Intégral si Enfant < 6 ans	300 DT adulte Intégral si Enfant < 6 ans
Kinésithérapie sur prescription (Max 20 séances par pathologie)	Non couvert	6500 DT 10% franchise	6500 DT 10% franchise
Bilans de santé préventif (une prise en charge une fois par an)	Non couvert	500 DT	500 DT
Maternité	Vitalis	Vitalis Privilège	Vitalis Premium
Suivi de grossesse (Soins ambulatoires courants) & Accouchement * * Délai de carence : 10 mois	Non couvert	Non couvert	10 000 DT par Grossesse
Complication de la grossesse et de l'accouchement * * Délai de carence : 10 mois	Non couvert	Non couvert	Intégral
Couverture des nouveau-nés et des naissances problématiques * * Délai de carence : 10 mois	Non couvert	Non couvert	75 000 DT



Traitements Dentaires	Vitalis	Vitalis Privilège	Vitalis Premium
Traitements dentaires courants : Délai de carence : 6 mois consultations, médicaments, imageries, soins des caries, gingivites, obturations canalaires, extractions, détartrages, composites	Non couvert	Non couvert	1 500 DT Franchise 10%
Chirurgie dentaire réparatrice : couronnes, bridges, implants, chirurgies dentaires, traitements canalaires Délai de carence : 12 mois	Non couvert	Non couvert	3 000 DT Franchise 10%
Orthodontie pour enfant < 15 ans Traitement sur 3 ans consécutifs Max Délai de carence : 12 mois	Non couvert	Non couvert	
Optique	Vitalis	Vitalis Privilège	Vitalis Premium
Verres correcteurs & montures Délai de carence : 6 mois * Montures : renouvelables tous les 2 ans * Verres : renouvelables tous les 2ans sauf changement d'acuité	Non couvert	Non couvert	500 DT Franchise 10%
Lentilles (Cumulables avec les lunettes) Délai de carence : 6 mois renouvelables autant de fois que nécessaire, suivant plafond rubrique	Non couvert	Non couvert	100 DT Franchise 10%



GAT Assurances : Santé Internationale – Simulation chiffrée

GAT ASSURANCE AVEC REDUCTION DE 17%						
Age	Vitalis		Privilège		Premium	
	Vitalis sans convention	Vitalis avec convention	Privilège sans convention	Privilège avec convention	Premium sans convention	Premium avec convention
35- 39 ans	1 301,59	1 038,46	1 941,75	1 549,21	2 500,93	1 995,34
40-44 ans	1 448,61	1 155,76	2 164,25	1 726,72	2 789,76	2 225,11
45 -49 ans	1 583,90	1 263,70	2 375,46	1 895,23	3 065,33	2 444,91
50- 54 ans	1 806,80	1 441,54	2 713,65	2 165,06	3 506,90	2 797,11
55-59 ans	2 174,01	1 734,51	3 281,91	2 618,44	4 248,49	3 388,60
60-64 ans	2 897,85	2 312,02	4 391,24	3 503,51	5 694,85	4 542,21

ZONE 1 : TUNISIE+EUROPE SAUF SUISSE & UK

+ Optionnel : Prime d'assurance « Assistance Voyage » Monde Entier : 151.100 DT (TTC





TABLEAU DES PRESTATIONS

PRESTATIONS	Montant de Remboursement Maximum en DT/ Bénéficiaire/An		
	(OPTION A)	(OPTION B)	(OPTION C)
	100%	90%	80%
Honoraires: (montant maximum par acte, avec délivrance d'ordonnance)			
Généraliste	25	20	15
Spécialiste Professeur	35	30	20
	45	40	30
Radiologie et Electrocardiologie	250	200	150
Laboratoires, Analyses et Examens	300	250	200
Pharmacie	600	500	400
Soins Dentaires (Franchise: 6mois, Prothèses & Orthodontie : 12mois)	600	500	400
Optique (Franchise: 6 mois, Monture: renouvellement tous les 2ans, Verres: renouvellement en cas de changement d'acuité)	450	300	200
Traitements spéciaux	200	150	100
Appareillage Orthopédie (sauf dentaire)	500	400	300
Hospitalisation et Chirurgie	2000	1500	1200

GAT Assurances : Santé locale

Maternité (franchise: 10 mois)	600	500	400
Cure thermique (sur prescription médicale)	400	300	200
Kinésithérapie	300	250	200
Circoncision	200	150	100
Laser excimer	900	700	600
Accompagnateur	100	70	60
PLAFOND / AN / PRESTATAIRE	3500	2500	2000

GAT Assurances : Santé locale, Simulation Chiffrée par Option:

Simulations Chiffrées	Tarif Maladie TTC : un Forfait par tranche d'âge			Tarif forfaitaire Décès (20 000 DT)	Tarif forfaitaire Infirmitté TTC (30 000 DT)
	Option A	Option B	Option C		
JUSQU'A 20 ANS	619.860	402.883	273.339	60.000	201.600
DE 21 A 35	744.065	503.595	359.542	80.000	201.600
DE 36 A 45	917.181	644.015	479.779	140.000	201.600
DE 46 A 50	1114.745	804.284	617.029	200.000	201.600
DE 51 A 55	1149.862	833.646	643.044	300.000	201.600
DE 56 A 60	1221.144	891.439	692.629	400.000	201.600



**ARS Tunisie , votre partenaire
assurance de confiance :**

Expertise indépendante,

Accompagnement sur mesure

Performance durable



Quelques références d'ARS





ARS –Assurance Réassurance Solutions

89 Bis, Angle Avenue Habib Bourguiba, Nouvelle Ariana ,2080 Tunisie

t: +216 71 70 69 67 | 71 70 69 68 | f: (+216) 71 708 488

e: Contact@arstunisie.com

i: www.arstunisie.com

